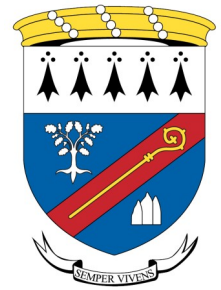


SEPTEMBRE 2024 N° 31

ACTU'BEIGNON

GAZETTE DE LA COMMUNE



Le mot du maire

Nous reprenons la parution mensuelle de nos gazettes.

Les élèves de nos deux écoles ont retrouvé leur classe, le lundi 2 septembre au matin. Ils ont revu avec plaisir leurs camarades et leurs enseignants. Notre restaurant scolaire et les garderies étaient fin prêts pour accueillir tout ce petit monde. Je souhaite aux écoliers, à leurs parents, à leurs enseignants, au personnel communal une très bonne année scolaire. Je n'oublie pas nos collégiens, nos lycéens et nos étudiants auxquels je souhaite de s'épanouir dans ce qu'ils font.

Nos petits écoliers pourront profiter des repas préparés par un chef à la cantine de Campénéac à partir de février 2025. Ces repas seront acheminés à Beignon en liaison chaude.

Sylvie HOURMAND

Dossiers de l'été: terrains non entretenus

La mairie a été sollicitée à de multiples reprises pour des problèmes d'entretien de terrain. La pluie associée à des températures douces accélèrent la pousse de la végétation et donc les malentendus voire les conflits entre voisins. Il est important que chacun entretienne chez soi et veille à ce que la végétation n'envahisse pas le terrain de son voisin. Il est du devoir du propriétaire d'entretenir son terrain. Les herbes folles ne peuvent pas envahir le terrain des riverains ou le domaine public ! Et que dire des nuisibles que cela attire.

De même, nous rappelons que les chardons prolifèrent vite et qu'il est obligatoire de procéder à leur destruction conformément à l'arrêté préfectoral du 17 juin 2011. Ces plantes vivaces ont un pouvoir de dissémination des graines par le vent extrêmement important.

PLU : où en sommes-nous ?

Nous avons, à la demande de l'État, revu notre plan d'aménagement et de développement durable (PADD) ainsi que la projection de terrain consommable au titre de la loi dite « climat et résilience » jusqu'en 2031.

Qu'est-ce qui change par rapport au PLU de 2014 ? Les limites de la zone urbaine et donc de la constructibilité des terrains : la route départementale 773 est désormais la limite « est » de la zone constructible du Plessis; les villages (Launay, La Daoutte, La Vigne, le Val-es-Ian et la Rivière de bas, La Justice, le Poteau) ne sont plus constructibles. Autre changement majeur : la densité des habitations est fixée à 18 logements à l'hectare pour toute nouvelle construction c'est à dire une taille des parcelles constructibles limitée à 600 m² environ.



Nous vous proposons de nous retrouver salle de convivialité, au complexe sportif, le mercredi 18 septembre à 19 heures pour une **réunion publique** afin de vous informer et de répondre à vos questions.

Indispensable et pratique!

71 % des foyers ont installé l'application Panneau Pocket. On peut faire mieux!

Simple et indispensable pour recevoir les informations de la commune en temps réel. Nous vous invitons à télécharger l'application « PANNEAU POCKET » sur votre portable et à en parler autour de vous.

Comment faire ?

1. Sur votre téléphone, ouvrez Play Store  ou App Store 
2. Tapez « Panneau Pocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
3. Cliquez sur « installer » ou « obtenir ».
4. Entrez le nom de votre commune et cliquez sur le cœur rouge pour recevoir les notifications en temps réel.

Aide aux devoirs

Nous lançons un appel aux bénévoles pour faire de l'aide aux devoirs après l'école une ou deux fois par semaine à l'école Germaine Tillion. Il s'agit d'accompagner un petit groupe d'enfants.

Pour tout renseignements et inscriptions : mairie@beignon.fr

Point travaux

- La 2ème tranche de restauration de la toiture de la salle multifonctions va commencer .
- La réfection de la route du château d'Aleth à la Daoutte (et de son chemin piéton balisé avec des potelets en bois) débutera en octobre. Peu d'incidence sur le transport scolaire, le ramassage des ordures ménagères et la Poste.
- Les travaux sur le nouveau terrain de foot s'achèvent peu à peu. Les fentes de suintement sont terminées et ont confirmé la très mauvaise qualité de la terre. Le gazon a bien poussé. Le matériel (buts, buts transversaux) est en cours d'installation. Nous ne nous engageons sur aucune date de mise en service, le plus vite sera le mieux !
- Tout avance bien à la future halle commerciale. Les travaux continuent. Place désormais aux travaux de chape, de revêtement de sol et de carrelage. Le bardage à la peinture rouge de falun fait son effet. La cabine des WC publics est installée.

Octobre rose

Après le succès de l'opération Octobre Rose l'an passé sur le parvis de l'église, la mairie a décidé de renouveler la soirée zumba le samedi 19 octobre à 17h00. Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et en particulier à son dépistage.

Chaque année, plus de 60 000 nouveaux cas sont détectés en France. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein. Dès 25 ans, un examen clinique des seins est recommandé par un professionnel de santé (généraliste, gynécologue ou sage-femme). Entre 50 et 74 ans, dans le cadre du dépistage organisé, une mammographie est à réaliser tous les deux ans.

A vos Agendas !

- ♦ **Dimanche 15 septembre** : Inauguration d'une nouvelle boucle de randonnée au Plessis. Rdv à 14h30 à l'école publique.
- ♦ **Mercredi 18 septembre**: Réunion publique sur la révision du PLU à 19h00 à la salle de convivialité du complexe sportif
- ♦ **Samedi 28 septembre: chantier bénévoles**. Rdv à 8h00 (pour le café) à la salle d'activités de Beignon avec débroussailleuses, tronçonneuses, scies, fourches ou juste une binette ! Le midi, la mairie offre le buffet. Réservation : mairie@beignon.fr
- ♦ **Dimanche 29 septembre**: Cérémonie d'hommage aux harkis. Rassemblement 10h30 sur le parvis de l'église
- ♦ **Présence de 2 foodtrucks** : le mercredi, El Chiquito (pizzeria) et le jeudi, Aux P'tits régals (burgers-tacos). Rue de Saint Cyr Coëtquidan
- ♦ **Conseil municipal** : le vendredi 4 octobre 2024 à 19h
- ♦ **Conseil communautaire** : le jeudi 26 septembre 2024 à 18H30
- ♦ **Agence postale communale** : ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le samedi de 8h30 à 11h30.



Mairie de Beignon officiel



Site internet : www.beignon-porte-sud-broceliande.fr